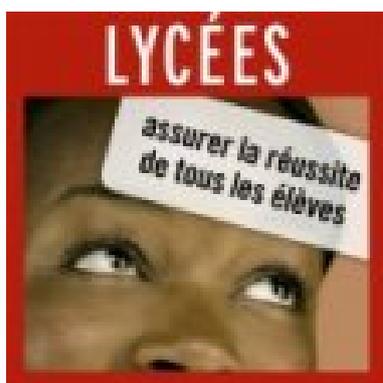


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3195>



# Vers un nouveau lycée en 2010

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Textes et annonces ministériels -



Date de mise en ligne : mercredi 14 octobre 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Présentation  
des enjeux et objectifs de la réforme du lycée

### **Vers un lycée qui assure la réussite de chaque élève**

En  
l'espace d'une génération, le lycée a ouvert grand  
ses portes.  
Il a contribué à élever le niveau de qualification  
d'un nombre  
croissant de jeunes Français : aujourd'hui, 66 % d'une classe  
d'âge obtient le baccalauréat contre moins de 26 % en 1980.

Mais  
force est de constater qu'il n'a pas atteint tous ses objectifs.  
Deux réalités pour s'en convaincre : chaque année,  
plus de 50  
000 jeunes quittent définitivement le lycée sans le  
baccalauréat  
et un étudiant sur deux échoue en première  
année universitaire.

Conformément  
à l'ambition du Président de la République, nous  
réformons  
aujourd'hui le lycée général et technologique,  
après avoir  
réformé le lycée professionnel. Nous voulons qu'il  
tienne à  
nouveau toutes ses promesses. Un lycée qui réussit, c'est  
un  
lycée qui fait réussir chaque élève, c'est  
un lycée qui offre  
à chacun une perspective d'avenir.

Le  
lycée que nous voulons, c'est un lycée qui refuse tous  
les  
fatalismes, un lycée qui tire vers le haut tous les  
élèves, un  
lycée qui permet aux plus méritants d'atteindre  
l'excellence.

Une

orientation plus personnelle, progressive et continue, un accompagnement personnalisé tout au long de la scolarité, une ouverture plus grande du lycée sur son époque. Voilà les trois chantiers essentiels qui guident notre réforme et sur lesquels je vous propose des mesures, inspirées des consultations menées depuis près d'un an par Richard Descoings, par la mission parlementaire de Benoist Apparu et par l'ensemble des académies.

Ces propositions, je vous les présente dans un esprit de dialogue et de responsabilité, pour une entrée en vigueur dès septembre 2010 pour la classe de seconde.

Ce lycée de demain, ce lycée au service de la réussite de chacun, c'est ensemble que nous allons le bâtir. Parce qu'il en va de l'avenir de notre jeunesse, de toute notre jeunesse.

**Luc**

**Chatel**

Ministre de l'Éducation  
nationale

Porte-parole du Gouvernement

## Mieux orienter

### Pour une orientation plus progressive

**Aujourd'hui**

**L'orientation**

**est brutale et définitive**

•

L'orientation est trop souvent irréversible. Dès l'âge de 15 ans, pour la plupart des lycéens, le choix des enseignements de termination, d'une voie ou d'une série enferme l'élève dans un parcours, sans véritable possibilité de changement.

- Le redoublement est trop  
fréquemment l'unique réponse aux difficultés des  
lycéens.
- À l'issue de la classe de  
seconde, près d'un tiers sur cinq ne passe pas en  
classe de première : ils redoublent, sont  
reorientés ou quittent le lycée. Les  
lycéens sont privés de la seconde chance à  
laquelle ils doivent pouvoir prétendre.
- L'orientation est source  
d'angoisse pour les élèves et les familles.

### Demain

#### Une orientation progressive et réversible

- Dramatiser  
l'orientation grâce à des corrections de trajectoire  
possibles aux moments clés de la scolarité.
- Faire de la classe de seconde un  
vrai moment de détermination.
- Réduire les redoublements,  
dans l'intérêt des élèves, chaque fois que  
c'est possible.

### Pour une orientation plus ouverte

#### Aujourd'hui

#### L'orientation est trop élitiste

- Il existe un  
grand déséquilibre entre les séries : 50 % des

Les voies de la voie générale choisissent la  
sciences scientifique (S) parce qu'elle offre un large accès  
à l'enseignement supérieur.

•

Paradoxalement, certaines formations  
scientifiques du supérieur connaissent des problèmes de  
recrutement.

•

Les débouchés des  
autres sciences en termes de poursuite d'études et d'emploi  
ne sont pas suffisamment identifiés et valorisés.

•

Les sciences sciences et  
technologies industrielles (S.T.I.) et de laboratoire (S.T.L.) et leurs  
programmes n'ont pas été renouvelés depuis  
1993.

### Demain

#### Une

#### orientation ouverte à tous les talents

•

Rééquilibrer  
les filières en diversifiant les voies d'excellence. Les talents  
sont multiples, les voies de la réussite doivent l'être  
aussi.

•

Renover les sciences  
technologiques (S.T.I. et S.T.L.) pour les rendre plus lisibles et  
mieux préparer les lycéens aux études  
supérieures.

•

Permettre à la  
science littéraire (L) d'offrir des débouchés  
plus ouverts vers les classes préparatoires et les études  
universitaires.

### Pour une orientation plus juste

### **Aujourd'hui L'orientation est subie**

- Aujourd'hui, en classe de seconde, un enfant d'ouvrier a cinq fois moins de chances d'arriver en classe préparatoire qu'un enfant issu d'un milieu favorisé.
- Les dispositifs d'information sur les cursus de l'enseignement supérieur, les débouchés et l'insertion professionnelle sont à la fois insuffisants et complexes.
- L'environnement social est discriminatoire pour le choix des parcours d'excellence : c'est l'orientation choisie pour les initiés et l'orientation subie pour les autres.
- Les réalités de l'entreprise et du marché de l'emploi sont trop souvent méconnues.

### **Demain Une orientation éclairée**

- Renforcer, notamment grâce aux nouvelles technologies, les dispositifs d'information pour une meilleure compréhension des cursus, des formations dans l'enseignement supérieur et des perspectives en termes d'emploi.
- Permettre l'élaboration de projets d'orientation réfléchis grâce à un accompagnement personnalisé.
- Multiplier les rencontres entre élèves et acteurs économiques pour une meilleure connaissance des métiers et des formations.

## Mesures proposées

### Permettre

#### les corrections de trajectoire

- Des sas de complément de programmes, pendant les vacances scolaires, pour permettre les corrections de trajectoire entre les séries au cours ou à la fin de l'année
- Une classe de première avec un tronc commun et des enseignements de spécialité autorisant les corrections de trajectoire au cours ou à la fin de l'année
- Deux enseignements d'exploration en classe de seconde, au lieu d'un seul, pour découvrir de nouvelles disciplines et mieux choisir son parcours

### Proposer

#### aux élèves volontaires un sas de remise à niveau durant les vacances scolaires pour réduire les redoublements

### Accompagner

#### les élèves

- Un tutorat pour suivre individuellement chaque élève dans la classe de seconde
- Une orientation active dans la classe de première
- Une information accessible à tous à partir d'un numéro et d'un site uniques grâce à la généralisation de plateformes numériques
-

Des forums sur les métiers  
associant les parents d'élèves

•

Un temps consacré à  
l'orientation inscrit dans l'horaire de l'élève

•

Un « passeport orientation  
et formation » pour chaque élève

### Réguler

**les séries générales et technologiques**

•

Revoir  
les programmes, repenser l'organisation pédagogique des  
séries S.T.I. et S.T.L.

•

Renforcer l'attractivité  
de la série L avec l'introduction d'enseignements nouveaux

## Mieux accompagner chaque lycéen

### Pour tous, un accompagnement personnalisé

Aujourd'hui

Le

**lycée ne prend pas assez en considération les besoins de  
chaque  
élève**

•

50 000  
élèves quittent le lycée sans le  
baccalaurat, chaque année.

•

40 % des bacheliers ont  
redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité.

- 50 % des Étudiants  
Abandonnent lors de leur première année  
universitaire, parce qu'ils n'ont pas acquis au lycée les  
méthodes de travail et l'autonomie nécessaires.
- Pourtant, l'emploi du temps des  
lycéens français est, en moyenne, plus chargé de  
25 % que dans les autres pays de l'O.C.D.E.

### Demain

#### Un

#### lycée qui accompagne chaque élève

- Permettre  
À chaque lycéen de réussir et À chaque  
lycée d'être un lieu d'excellence.
- Mettre en place un accompagnement  
personnalisé pour tous, de la seconde À la terminale,  
sans alourdir l'emploi du temps de l'élève, avec  
notamment les objectifs suivants :
  - apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des  
difficultés, dans les disciplines comme dans les méthodes,
  - permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances,
  - donner aux élèves des méthodes qui faciliteront  
leur transition vers l'enseignement supérieur,
  - accompagner le projet d'orientation.

## Dans un cadre national affirmé, plus d'initiatives et de responsabilités

### Aujourd'hui

#### L'organisation

et la vie du lycée sont essentiellement définies au  
niveau central

-

Les

Équipes pédagogiques disposent de marges de manoeuvre insuffisantes pour atteindre les objectifs d'terminés par les programmes nationaux.

•

Le lycée d'aujourd'hui est trop contraint pour permettre aux Équipes pédagogiques de proposer une réponse adaptée aux besoins de chaque lycéen.

**Demain**

**Un**

**lycée qui laisse la place aux initiatives**

•

Les objectifs, les programmes et les examens relèvent de la seule compétence nationale : ils restent nationaux. Ils doivent être garantis à tous les élèves, sur l'ensemble du territoire.

•

Dans ce cadre, les méthodes pour atteindre les objectifs et pour mettre en oeuvre les programmes nationaux doivent reposer sur la prise d'initiative, la responsabilité et la capacité d'innovation accrue des chefs d'établissement et des Équipes pédagogiques.

## Mesures proposées

**Mettre**

**en place deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine**

**et**

**pour tous, de la seconde à la terminale, sans alourdir l'emploi**

**du**

**temps des élèves**

•

Aider ceux qui rencontrent des difficultés, avant qu'elles ne s'enracinent, pour prévenir l'échec et le décrochage

•

Développer les

capacités d'autonomie, acquérir des méthodes,  
approfondir des sujets, s'entraîner à la prise de parole  
et à la prise de notes

- 

Apporter aide et conseil pour  
l'orientation ou les changements de voie

### **Mettre**

**en place des sas de complément de programmes, pendant les  
vacances**

**scolaires, pour permettre les corrections de trajectoire entre les  
séries au cours ou à la fin de l'année**

### **Proposer**

**aux initiatives volontaires des sas de remise à niveau  
durant les  
vacances scolaires pour réduire les redoublements**

### **Décaler**

**en termes horaires des marges de manoeuvre au sein de chaque  
établissement pour mieux répondre à la  
diversité des situations**

## **Mieux s'adapter à son époque**

### **Pour un lycée qui favorise l'apprentissage des langues étrangères**

#### **Aujourd'hui**

##### **Les**

**bacheliers maîtrisent mal les langues étrangères,  
notamment à  
l'oral**

- 

Alors que les  
langues étrangères sont indispensables pour être un  
acteur du monde d'aujourd'hui.

- 

Alors que les langues  
étrangères sont un des principaux critères de  
sélection pour accéder aux filières d'excellence  
et à l'emploi.

- 

Alors que les langues  
étrangères sont indispensables pour les échanges  
scientifiques, culturels et professionnels.

### Demain

#### Des

**bacheliers qui parlent les langues étrangères**

- 

Offrir aux  
lycéens une formation leur permettant de maîtriser tant  
à l'oral qu'à l'écrit au moins deux langues  
étrangères, dont l'anglais.

- 

Favoriser les échanges  
européens et internationaux.

## Pour un lycée qui favorise l'accès à la culture

### Aujourd'hui

#### Une

**ouverture inégale à la culture**

- 

Le lycée  
n'arrive pas à réduire les inégalités  
d'accès à la culture liées aux origines sociales.

- 

Le cadre actuel du lycée ne  
favorise pas toujours le développement des projets culturels.

- 

L'inégalité  
d'accès à la culture accentue les discriminations dans  
l'accès aux filières sélectives (classes  
préparatoires et concours d'accès aux grandes  
écoles).

### Demain

#### Un

## accéder plus large à la culture pour tous les lycéens

- Ouvrir davantage les lycéens sur le monde de la culture.
- Encourager les élèves à participer à la vie culturelle locale et nationale.

## Pour un lycée qui favorise la responsabilisation des lycéens

### Aujourd'hui

#### Une formation insuffisante à la prise de responsabilité

- Les textes portant sur les droits et devoirs des lycéens (créer son association, tenir une réunion, publier un journal, etc.) ont été écrits il y a presque 20 ans.
- La participation des lycéens à la vie de l'établissement n'est pas valorisée dans la scolarité.

### Demain

#### Un apprentissage renforcé de la responsabilité

- Valoriser l'engagement et l'esprit d'initiative de chacun : monter et financer un projet, représenter ses pairs, s'associer aux prises de décision, etc.
- Accroître le rôle des instances représentatives des lycéens (C.V.L.).

## Mesures proposées

- Généraliser l'apprentissage des langues étrangères en groupes de compétences
- Développer les enseignements en langues étrangères (histoire, sciences, etc.)
- Poser le principe que chaque établissement doit nouer un partenariat avec au moins un établissement européen et favoriser les partenariats avec des établissements étrangers
- Favoriser les séjours linguistiques au cours de la scolarité et les valoriser dans le cursus de l'élève
- Renforcer l'apprentissage oral des langues étrangères grâce à l'usage des nouvelles technologies
- Instituer un « référent culture » dans chaque lycée
- Permettre l'accès aux films du patrimoine grâce à un service de vidéo à la demande dans les établissements
- Informer sur l'actualité culturelle nationale et locale
- Permettre la diffusion des manifestations culturelles nationales via les nouvelles technologies
- Favoriser des programmes d'enseignement davantage tournés vers la culture

- Mettre en place le livret de compétences
- Moderniser les textes régissant les droits et les devoirs des lycéens en associant le Conseil national de la vie lycéenne à leur rédaction
- Renforcer la formation des délégués de classe et des membres des conseils des délégués pour la vie lycéenne
- Valoriser l'engagement des lycéens en reconnaissant leurs initiatives, y compris en dehors du temps scolaire
- Développer les nouvelles technologies pour un meilleur travail participatif au sein des instances académiques de la vie lycéenne
- Faciliter la création et la gestion d'associations par les lycéens dans les domaines culturels et sportifs

## Les étapes de la réforme du lycée

### Mai 2009

Publication du rapport d'information de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la réforme du lycée, à la suite de la mission parlementaire de Benoist Apparu.

### Juin 2009

Remise

des "Préconisations sur la réforme du lycée" par

Richard

Descoings au Président de la République :

- 80 tables rondes  
organisées entre mars et mai 2009, dans les lycées de 76  
départements avec 70 à 200 personnes,
- plusieurs milliers de  
contributions écrites et de vidéos postées sur le  
site internet.

Réunion

du Conseil national de la vie lycéenne pour exposer les

réflexions

des lycéens sur la réforme du lycée, issues des

consultations

académiques.

- Une  
participation à la consultation de plus de 1 300 lycéens.
- Des conseils académiques de  
la vie lycéenne exceptionnels dans toutes les académies.
- Une centaine de réunions  
interconseils de la vie lycéenne organisées dans toute la  
France.

## Juillet 2009

Demande

de Luc Chatel aux organisations syndicales, aux organisations

lycéennes et aux représentants des parents

d'élèves de formuler

leurs propositions écrites sur la base des préconisations

de

Richard Descoings.

## Septembre 2009

Rencontres  
avec les organisations syndicales, lycéennes et les  
représentants  
des parents d'élèves.

## 13 octobre 2009

Présentation  
des enjeux et des objectifs de la réforme du lycée par le  
Président  
de la République. Présentation du projet de  
réforme par le  
Ministre à l'occasion d'une session exceptionnelle du Conseil  
national de la vie lycéenne.

## Octobre - Novembre 2009

Présentation  
du projet aux instances de concertation.

## Septembre 2010

Mise  
en oeuvre de la réforme de la classe de seconde.

## Septembre 2011

Mise  
en oeuvre de la réforme de la classe de première.

## Septembre 2012

Mise  
en oeuvre de la réforme de la classe de terminale.